

2011/3631 - Attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement pour l'ouverture d'une micro-crèche située 3, rue Carry à Lyon 3e, gérée par la Mutualité Française du Rhône - Signature des conventions cadre et d'occupation temporaire des locaux mis à disposition par la Ville de Lyon (Direction de l'Enfance) (BMO du 27/06/2011, p. 1464)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Il s'agit là du quatrième des cinq dossiers de micro-crèches à projet social particulier qui va être réalisé 3 rue Carry dans le 3^e arrondissement. Il s'agit d'une convention d'occupation temporaire des locaux, étant donné que c'est la mutualité qui va réaliser les travaux et les prendre à sa charge.

Ce projet vient après celui de l'entraide protestante, du projet de la Duchère toujours par la Mutualité, de la Croix-Rouge sur les Oursons, et vient avant celui du 8^e arrondissement qui sera du même type, c'est-à-dire ouvert à toutes les populations.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)